

Compte rendu CTSD du 7 mai 2020 Plan de Reprise d'Activité



C'est avec un sentiment de précipitation que les représentants du SNAD-CGT des Hauts de France ont participé à ce Comité Technique en visioconférence. Encore une fois nous acceptons le principe de ce type de réunion vis-à-vis de la crise sanitaire, mais à aucun moment nous souhaitons que cela serve de laboratoire pour une mise en place de dématérialisation des réunions institutionnelles. Le dialogue n'est pas aussi riche qu'à l'habitude et sans le vouloir, par les moyens techniques, l'administration est en position de supériorité.

Sans vote prévu, cette réunion est plus un exercice de persuasion par les services d'Etat que la reprise est à mener au plus vite qu'un véritable dialogue en profondeur entre les acteurs. Les représentants des Organisations Syndicales ont reçu la veille (20h) quelques Plan de Reprise d'Activité rédigés par les chefs de service. Ces PRA demandent un travail en profondeur par les chefs de service et on a le sentiment, pour le moment, d'un premier jet que d'un travail abouti. Le manque de temps dicté par les impératifs de calendrier est, selon nous, un risque majeur dans la mise en place des PRA.

Suite aux consignes nationales de la médecine de prévention, et ceci dans une logique qui était absente jusque-là, les enquêtes sur les agents contact de cas (vérifiés ou supposés COVID-19) seront sur les 48h dernières heures et pas 24h.

Le Directeur Interrégional a souhaité organiser les débats autour de deux grands axes: les conditions de travail et l'organisation du travail.

Il faut, selon l'administration, un retour général à l'accomplissement de nos missions et un retour progressif des collègues au travail.

Au niveau DI, à ce jour, presque 80 collègues sont en situation de fragilité. Ces personnes devront prendre contact avec le Médecin de Prévention, avant un retour à l'activité. Les MP donnerons des recommandations, l'agent sera dirigé vers son médecin soignant qui donnera aussi un avis. In fine ce sera M. le Directeur Interrégional qui donnera son accord définitif sur une éventuelle reprise ou pas en activité de l'agent.

Le credo national est dans la massification du télétravail ou du «travail déporté», belle formule pour dire que certains de nos collègues n'ont pas le matériel nécessaire à l'accomplissement de leurs missions à disposition, quand ce-là est possible, dans des conditions qui ne dégradent pas le service rendu à l'utilisateur. Cette solution semble cohérente et réalisable pour les services OP/CO-AG mais restera marginale en SURV. Néanmoins il n'est pas exclu que certains sujets fragiles puissent télétravailler en SURV, le DI n'y est pas opposé. Il est vraisemblable que les agents fragiles de la branche surveillance doivent rester à l'écart des usagers tout en continuant d'être en présentiel. Les CSDS devront réfléchir à l'organisation du travail pour ces sujets.

Les EPI et le matériel de nettoyage/désinfection pour les services sont en livraison, notamment les lingettes désinfectantes pour les surfaces. Nous appelons chacune et chacun à rester vigilants concernant la livraison régulière de ces matériels.

Les sur-lunettes individuelles (dotation SURV) ont été commandées et seront livrés au mieux mi-juin, conscients des difficultés dans les commandes sanitaires en ce moment, on est déçu des temps de

livraisons. On est pressé, il faut revenir à une activité de contrôle, attendez on vous protégera plus tard....

On apprend que l'ensemble de la DI possède un stock de masques suffisant à alimenter en besoins 100% des agents pour 1 mois et 1/2. Ce calcul fait par l'administration permettra de fournir en masques:

1 agent OP/CO- AG = 1 masque par jour.

1 agent SURV = 3 masques par jour.

Le masque est un complément non obligatoire des gestes barrière dans un environnement professionnel tel que le nôtre. Il doit être systématique si la distanciation sociale n'est pas possible. La CGT exige que l'administration fournisse aussi les agents en masque pour couvrir leur déplacement domicile/travail. Pour l'instant le refus est catégorique ...bonne pioche pour AUCHAN ou CARREFOUR.

Le port du masque sera obligatoire, sous contrôle des chefs d'équipe, lors des déplacements dans les véhicules de service si plus de deux agents présents simultanément.

Les systèmes de ventilations, lors des déplacements, devront être éteint et il faudra rouler vitres ouvertes...le DI admet que les contrôles dynamiques seront très difficiles dans ces conditions et préconise de se concentrer sur les contrôles en point fixe ou s'appuyer sur les motards pour rabattre les véhicules à contrôler.

Les services qui font de l'accueil de public seront fournis en plaques de plexiglas et ne seront pas opérationnels sans la pose des plaques.

Les PRA sont des outils de mise en œuvre pratique des recommandations sanitaires et des grandes consignes nationales, ainsi il devra apparaître, par exemple, le nombre maximal de personnes autorisés à être présentes dans une pièce.

Le travail à venir pour les divisionnaires sera de vérifier la bonne mise en œuvre des PRA, la CGT demande qu'il soit possible de faire un suivi de la bonne application des PRA mais surtout de son efficacité et des éventuelles modifications à y apporter.

Les agents sont les acteurs principaux des PRA, on vous demande, dès que vous le souhaitez de dialoguer avec votre chef de service pour l'évolution des PRA si vous estimez qu'il y a nécessité. Faites nous aussi remonter toutes vos remarques il nous sera utile pour en faire une synthèse et trouver une solution qui convienne à tout le monde.

Comme annoncé lors du GT de lundi matin, les contrats de nettoyages ont été modifiés ainsi nous vous demandons d'aider vos chefs de service et de lui signaler toute anomalie ou manquement vous semblant important.

En plus du télétravail il est préconisé la mise en place de légers changements dans les horaires des services afin d'alléger le présentiel pour les OP/CO-AG et éviter les «croisements» dans les locaux des brigades SURV

Les séances de TPCI sont suspendues, des rappels de positionnement lors des contrôles routiers seront dispensés aux agents SURV qui pourraient voir des missions de contrôle routier ajoutés à leurs missions classiques (certaines brigades lilloises)

Les séances de tir reprendront de manière graduelle en fonction des possibilités des stands de tir et une fois validé les protocoles sanitaires qui sont en élaboration dans les DR. D'ici mi-juin l'activité FP Tir de la DI devrait être à nouveau opérationnelle.

La reprise de l'activité va entraîner aussi la reprise des contentieux et il faudra s'appliquer à maintenir en place les règles de base de distanciation physique avec l'infracteur et les collègues et l'utilisation éventuelle de masques/gants/visières. La sécurité sanitaire doit être le souci premier des chefs de service selon la CGT.

Nous apprenons que les arrêtés de restructuration des BP et BC Brexit ne sont toujours pas signés...confinés eux aussi ? Toutefois nous inquiétons du déconfinement très rapides de certaines décisions qui pourraient entraîner la réorganisation de certains services

Les collègues de la cellule TICPE-UE du bureau de Lesquin vont devoir faire face a une augmentation de travail, en effet les demandes de remboursement deviennent trimestrielles (semestrielles auparavant) et pour y faire face renforts seront dépeçés sur place.

Pour rappel ce service sera transféré à Metz en début d'années 2021 pour donner du travail aux collègues qui subissent la reforme honteuse du transfert des missions (sans transfert d'emploi) vers la DGFIP.

NOTRE ANALYSE

Certaines lignes ont bougé mais la mise en œuvre de ce qu'on peut appeler une usine à gaz, dans chaque service et dans chaque direction nous promet une grande partie de plaisir qui risque de faire grincer quelques dents!

Si nous comprenons la volonté de nos collègues de reprendre le travail, pour des raisons diverses et surtout parce que, comme tous les fonctionnaires, prime leur conscience professionnelle, nous insistons sur le fait que lors du dernier groupe de travail national la Directrice Générale a précisé que la priorité aujourd'hui restait la santé des agent(e)s,

Nous sommes circonspects par la volonté de notre hiérarchie de vouloir accélérer le mouvement:

D'une part parce nous considérons que trop d'interrogations ne dépendant pas de notre administration n'auront pas trouvé de réponse le 11 mai (en particulier concernant le trafic routier, ferroviaire ou aérien et plus préoccupant concernant la reprise dans les établissements scolaires),

D'autre part parce qu'à ce jour nous n'avons pas la certitude que tous les PRA des unités seront validés immédiatement et conformes face à l'alerte sanitaire en cours .

Enfin, parce que personne n'a l'assurance qu'un déconfinement à la hussarde, tel qu'il se dessine, ne nous amènera pas à revenir très vite à une situation antérieure.

C'est dans cet esprit que nous demandons à l'ensemble de nos collègues de respecter à la lettre les principes de précautions et de nous informer de tout manquement aux règles de sécurité, que nous ne manquerons pas de faire remonter lors des prochaines réunions prévus **GT du 12 mai, CHS-CT du 13 mai et réunion concernant les services de la surveillance le 18 ou 19 mai.**

Dernière Info, la DG a finalement publié la Note 2000383 du 7 mai 2020:

Mise en œuvre de l'ordonnance n° 2020-430 du 15 avril 2020 relative à la prise de jours de réduction du temps de travail ou de congés dans la fonction publique de L'État et la fonction publique territoriale au titre de la période d'urgence sanitaire.

Les élus : Thierry Combas, Gioacchino Garulli et Laurent Ménard

